



Les Seychelles en guerre contre les pirates

En première ligne face aux forbans venus de Somalie, cet archipel paradisiaque mobilise ses maigres moyens militaires pour protéger ses côtes et ses pêcheurs. À ce jour, 55 pirates sont détenus dans l'unique prison de Mahé.

PAR PIERRE PRIER
ENVOYÉ SPÉCIAL AUX SEYCHELLES

« My lord, jamais je n'ai eu à vous présenter des preuves aussi confondantes. » Le procureur John Lloyd livre ses conclusions au « lord », le juge de la Cour suprême. Son réquisitoire, prononcé dans un anglais châtié, est traduit en somalien par un interprète qui fait des moulinets avec les bras. Neuf hommes à la peau sombre, vêtus de maillots de football, lui jettent des regards angoissés. Arrêtés en pleine mer à bord d'un boutre iranien qu'ils avaient arraisonné, ils risquent trente ans de prison. Le décor tout en boiseries évoque un tribunal londonien. Juges et avocats portent robe noire, col cassé et perruque blanche à rouleaux. Mais, dehors, il fait plus de 30 °C, avec 85 % d'humidité. Nous sommes à 8 000 kilomètres de la Grande-Bretagne, aux Seychelles, dans la villa au charme colonial qui abrite le tribunal de l'*honorable chief justice* Egodna Ntende. Le juge est ougandais et le procureur John Lloyd, originaire de Cardiff, fier d'arborer dans son bureau le dragon rouge ailé du pays de Galles au côté du drapeau seychellois. Seuls les défenseurs sont originaires des îles.

Les Seychelles, nation de 85 000 habitants, manquent de magistrats et ont dû en importer. Le procureur est détaché par la couronne britannique au profit du gouvernement de Victoria, qui reverse son salaire à Londres. Car c'est bien la justice seychelloise qui poursuit et condamne les pirates somaliens arrêtés en haute mer. Aujourd'hui, ce tribunal hétéroclite se retrouve en première ligne du combat judiciaire contre le nouveau fléau. Seul à juger les nouveaux forbans de l'océan Indien qui, à la date du 6 décembre 2010, détenaient au moins 36 bateaux et 336 otages, selon l'ONG de référence Ecoterra.

Vieux loups de mer

Les pays occidentaux, qui envoient leur marine de guerre à la chasse aux pirates, ne veulent plus les juger chez eux par crainte de devoir les emprisonner par centaines. Au lieu de cela, ils entendent les traduire devant les tribunaux de pays riverains, moyennant finance. Le Kenya a signé, mais n'a pas reconduit le traité après des querelles internes autour des subventions versées par l'ONU. En novembre, les tribunaux de Mombasa ont acquitté deux groupes de pirates pourtant capturés les armes à la main... L'île Maurice et la Tanzanie,



Le tourisme est très affecté: fini les grandes croisières dans les îles»

JAMES MICHEL
PRÉSIDENT DES SEYCHELLES



Un pirate somalien, membre d'un équipage arraisonné, est menotté par un policier seychellois dès son débarquement au port de Victoria. SRDJANA JANOSVIC/AFP

courtisées par la communauté internationale, se font tirer l'oreille. Rien de tel aux Seychelles, qui en sont à leur troisième procès en un an. Une *conspiracy law*, votée en mars dernier, permet d'inculper des personnes ayant seulement « l'intention de commettre un acte de piraterie » dans les eaux seychelloises ou internationales. En clair, tout groupe équipé d'armes et de grappins. Les avocats de la défense n'auront pas la tâche facile face au redoutable tandem ougandais-gallois.

Dans le petit tribunal colonial de Victoria, Alexia Amesbury, truculente avocate des neuf accusés, tente un baroud d'honneur. « My lord, sept de mes clients sur neuf sont mineurs. Ils obéissaient à un chef sans pouvoir discuter ses ordres. » Peine perdue. Les « mineurs » ont l'air de vieux loups de mer et aucun papier ne prouve leur état-civil. Comme la quasi-totalité des pirates appréhendés, ils se disent simples pêcheurs, au mépris de l'évidence. Au cours d'une folle équipée maritime, ils ont d'abord kidnappé un cargo indien, qu'ils ont abandonné une fois son moteur en panne. Ils ont alors abordé un chalutier seychellois, le *Galaté*, et ses six hommes d'équipage, avant de capturer un boutre iranien avec 21 personnes à bord, dans lequel ils ont transféré les pêcheurs du *Galaté*. Alerté par un avion d'observation français, le *Topaz*, l'un des deux navires des gardes-côtes seychellois, a rejoint le boutre et a tiré des coups de semonce. Les pirates ont alors utilisé leurs otages comme boucliers humains, les forçant à se tenir debout à coups de crosse. Les photos prises par les gardes-côtes les montrent tenant en joue leurs captifs. Le *Topaz* a fini par incendier le boutre d'une rafale de mitrailleuse dans le moteur, récupérant otages et pirates qui s'étaient tous jetés à l'eau.

Les accusés prétendent quand même avoir fait du

bateau-stop: « On était en panne, on leur a demandé du fuel pour nous ramener en Somalie », affirme le plus âgé, Ali Mohammed Ali, qui ne doute de rien: « Je demande à la cour de nous aider à rentrer chez nous. » Le verdict, attendu dans les prochains jours, risque d'être sévère.

Avions sans pilote

Aux Seychelles, c'est désormais la guerre au paradis. « Nous sommes dans l'œil du cyclone », explique le ministre Joel Morgan, président du haut comité de lutte contre la piraterie « Dès 2008, quand les marines de guerre étrangères ont commencé à patrouiller dans l'océan Indien, nous avons compris que les pirates allaient se déplacer de plus en plus à l'est, c'est-à-dire chez nous. » Aujourd'hui, ils opèrent à plus de 1 000 kilomètres de leurs côtes, en coupant le moteur et en se laissant dériver pour économiser l'essence. L'effet sur les Seychelles est inquiétant. La pêche est la plus touchée. Les thoniers français ne partent plus en mer qu'avec des commandos prêts par la marine nationale française. Et les militaires ne sont pas là pour le décor. Il y a peu, les pirates ont attaqué un bateau-usine immatriculé à Carneau et basé à Victoria. Ils n'ont renoncé qu'après un tir nourri des commandos « En 2009, les recettes de la pêche ont baissé de 40 %, et les recettes portuaires, de 0 % », explique le président de la République James Michel, qui reçoit en chemise dans l'ex-résidence des gouverneurs britanniques



« Les pêcheurs seychellois ne peuvent plus travailler que dans des zones réduites, délimitées par le gouvernement, et ne peuvent se rendre dans les endroits où il y a beaucoup de poissons. »

Le président n'étudie pas non plus la question qui angoisse tous les Seychellois: « Le tourisme est très affecté: fini les grandes croisières dans les îles », reconnaît-il. Heureuse-

ment, le « îles-hôtels », ces lieux paradisiaques, symboles des Seychelles dans le monde entier, disposent tous de leur piste d'atterrissage et continuent à faire le plein de clients. Mais la possibilité d'une attaque venue de la mer contre l'un de ces établissements n'est pas exclue « C'est une possibilité, nous en sommes conscients, reconnaît le président Michel. Nous faisons le maximum pour protéger notre territoire. » Des militaires seychellois ont été positionnés sur les « îles lointaines ». Et ce n'est que le début. Les Seychelles ont décidé de devenir un « hub » antipirates. Des drones américains décollent régulièrement de l'aéroport de Mahé. Le chef de la marine seychelloise, le lieutenant-colonel Michael Rosette, sous les fenêtres duquel s'entassent les bateaux en plastique pris aux pirates, se félicite des formations apportées par la France, l'Inde, la Chine... Les Seychelles sont en train de devenir l'enfant chéri des pays de la région. L'aide la plus importante vient des Émirats arabes unis. Leur président, le cheikh Khalifa Ben Zayed, est chez lui à Mahé, où il a bâti un palais imposant sur les hauteurs de Victoria « Il va nous offrir cinq nouveaux bateaux et une nouvelle base navale », dit le lieutenant-colonel.

« Demain le terrorisme... »

Fin novembre, le président Michel a tenu aux officiers un discours martial dans le créole local hérité du français « *malgré nou pti, bandi pa pou met nou otaz!* » (Bien que nous soyons petits, les bandits ne peuvent pas nous prendre en otage). Il a annoncé une campagne de recrutement, la restructuration des forces, une hausse des salaires, des conditions de vie et des retraites pour les militaires. Selon le président, les Seychelles ne se battent pas seulement pour elles-mêmes « Aujourd'hui, c'est la piraterie, demain le terrorisme », affirme James Michel au *Figaro*. L'alliance entre pirates et islamistes est selon lui « peut-être déjà une réalité ». Il n'en délore que plus les lenteurs de l'aide internationale « La nouvelle prison promise par l'ONU n'est toujours pas construite. On nous dit demain, après-demain, mais rien n'arrive. »

L'unique prison seychelloise abrite déjà 55 Somaliens, prévenus ou condamnés, pour 400 places. Un accord a bien été signé avec le Puntland, province somalienne autonome à la stabilité relative, pour y transférer les prisonniers. Quand la prison financée par l'ONU là-bas sera prête, elle aussi. « En attendant, nos contraintes ne nous permettent pas de juger les suspects arrêtés par les marines internationales », prévient le président, qui demande à la communauté internationale de « prendre ses responsabilités comme nous avons pris les nôtres ». ■

BAUME & MERCIER & MOI



CLASSIMA
EXECUTIVES

BAUME & MERCIER
GENEVE · 1830

ELYSEES HORLOGERIE PARIS · ALAIN MICHAL PARIS
HEURGON PARIS · LES MONTRES PASSY PARIS
ARNAUTOU PAU · HARDY METZ · ERIC BERNARDOU TOULOUSE
LANDREAU POTIERS · DANIELLE BOUSQUET MONTPELLIER

CATALOGUE DISPONIBLE SUR DEMANDE AU 01 58 18 14 39